

TERRE

Amazonie : la présidente du Brésil met son veto sur la déforestation

25 mai 2012 à 23:27



Des plantations au milieu de la forêt amazonienne, dans l'Etat du Mato Grosso, fin 2011. (Photo Paulo Whitaker. Reuters)

A un mois du sommet sur le développement durable Rio+20, la présidente brésilienne Dilma Rousseff a mis vendredi un veto partiel à une loi controversée réclamée par le puissant secteur agricole mais qui, selon les écologistes, risquait de provoquer une vague de déforestation en Amazonie.

«La présidente de la République a décidé de mettre plusieurs vetos au projet de loi sur le code forestier», a dit l'avocat général de l'Etat, Luis Inacio Adams lors d'une conférence de presse.

La ministre de l'Environnement, Izabella Teixeira, a expliqué que le gouvernement refusait d'amnistier ceux qui avaient déboisé illégalement dans le passé, voulait préserver les petits propriétaires, obliger les fermiers à reboiser et ne pas réduire les zones protégées en Amazonie, la plus grande forêt tropicale au monde considérée comme le poumon vert de la planète.

Avec 5 millions de km², les forêts tropicales couvrent 60% du Brésil.

Les dispositions les plus controversées de la nouvelle loi portaient sur l'amnistie des auteurs de coupes forestières illégales et l'autorisation pour les fermiers de s'installer dans les zones défrichées avant juillet 2008.

L'annonce du veto partiel de Dilma Rousseff a été accueillie avec scepticisme par les défenseurs de l'environnement qui demandaient à la présidente de refuser l'ensemble du texte. «La société brésilienne et du monde entier voient un pays qui continue à jouer avec l'avenir de ses forêts», a dit la responsable du World Wildlife Fund (WWF) pour le Brésil, Maria Cecilia Wey de Brito.

«Nous avons accueilli avec préoccupation l'annonce du veto partiel parce qu'il nous semble que la plus grande partie des points les plus dangereux pour l'environnement ont été maintenus», a assuré de son côté le responsable de l'Institut socio-environnemental (ISA) Raul do Vale.

Protéger l'environnement et produire des aliments

La loi réformant le code forestier de 1965 a été approuvée par le Congrès il y a un mois après des années de bataille avec les écologistes. Selon une étude de l'université de Brasilia, la nouvelle loi pouvait augmenter de 47% la déforestation d'ici à 2020.

Le nouveau code était particulièrement embarrassant pour le Brésil à un mois du sommet Rio+20 sur le développement durable qui réunira plus de 100 chefs d'Etat et de gouvernement, alors que le pays sud-américain se veut exemplaire en matière de préservation de l'environnement et de lutte contre la déforestation.

Dilma Rousseff a mis 12 vetos et procédé à 31 modifications qui entreront dès lundi en vigueur mais devront ensuite être approuvés par le Congrès, ce qui laisse présager une nouvelle passe d'armes parlementaire.

Le veto démontre que le Brésil *«est un pays qui veut protéger l'environnement tout en continuant à produire des aliments»*, a dit Izabella Teixeira.

Le texte modifié conserve l'obligation de maintenir intacts jusqu'à 80% des forêts dans les grandes propriétés en Amazonie et 35% dans les zones de savane. Mais il accepte plus de flexibilité pour les petites propriétés qui représentent le quart des terres agricoles du pays.

Le code forestier expose le dilemme du Brésil: d'un côté, un géant agricole, parfois qualifié de «ferme du

monde», où les terres cultivées représentent quatre fois la superficie de la France, et de l'autre, un pays qui a réduit la déforestation de 27 000 km² en 2004 à un peu plus de 6 000 km² en 2011.

Après le veto présidentiel, «*le code forestier ne sera pas celui des écologistes ni des ruralistes (le lobby agricole), ce sera le code de ceux qui ont du bon sens*», a affirmé le ministre de l'Agriculture Jorge Alberto Mendes Ribeiro qui a assuré que le Brésil continuera à être «un des pays qui produit et exporte le plus au monde» tout en préservant l'environnement.

(AFP)